

**QUELQUES ÉLÉMENTS DU PROFIL SANITAIRE  
DE LA POPULATION DU TERRITOIRE DE  
RLS DE LANAUDIÈRE-SUD**

Document préparé à la demande du Module Environnement  
Service des maladies infectieuses et de santé

par  
André Guillemette et Christine Garand  
Service de surveillance, recherche et évaluation  
Direction de santé publique et d'évaluation

Février 2008



**Agence de la santé  
et des services sociaux  
de Lanaudière**

**Québec** 

Conception et réalisation : André Guillemette et Christine Garand

Révision du document : Élisabeth Cadieux

Mise en pages : Marie-Josée Charbonneau

La version PDF de ce document est disponible à la section *Documentation*, sous la rubrique *Publications* du site de l'Agence au [www.agencelanaudiere.qc.ca](http://www.agencelanaudiere.qc.ca). À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée.

Toute information extraite devra porter la source suivante :

GUILLEMETTE, André, et Christine GARAND. *Quelques éléments du profil sanitaire de la population du territoire de RLS de Lanaudière-Sud*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2008, 14 p.

Pour toute information supplémentaire relative à ce document, vous pouvez communiquer avec :

Élisabeth Cadieux, coordonnatrice  
Service de surveillance, recherche et évaluation  
Téléphone : 450 759-1157 ou, sans frais, 1 800 668-9229, poste 4410  
[elizabeth\\_cadieux@ssss.gouv.qc.ca](mailto:elizabeth_cadieux@ssss.gouv.qc.ca)

Dépôt légal :  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISBN : 978-2-92-1672-86-3 (version imprimée)  
978-2-92-1672-87-0 (PDF)  
Premier trimestre 2008

## Préambule

Ce document présente quelques indicateurs relatifs à l'état de santé de la population des municipalités et des MRC du territoire de RLS de Lanaudière-Sud. L'information utilisée pour le calcul de ces indicateurs est issue des fichiers de données les plus récents mis à la disposition du Service de surveillance, recherche et évaluation de la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Il importe de retenir que ces indicateurs ne permettent pas de dresser un bilan sanitaire exhaustif de la population concernée. Ils ne couvrent que certains aspects relatifs à la mortalité et à la périnatalité.

## Considérations méthodologiques

- ◆ La production de données sanitaires pour de petites unités géographiques, telles que les municipalités et les MRC, comptant un faible effectif de population exige le regroupement de plusieurs années d'observation afin de permettre la compilation d'un nombre suffisamment grand d'événements (décès ou naissances, dans le cadre de ce document). En procédant ainsi, les risques de biais causés par des variations aléatoires ou conjoncturelles s'en trouvent diminués. C'est pourquoi les indicateurs présentés dans ce document concernent des périodes de cinq ans.
- ◆ Certaines municipalités ont été regroupées afin d'obtenir un nombre statistiquement significatif d'événements. C'est le cas, notamment, de la municipalité de Charlemagne qui a été associée à celle de Repentigny. Dans la même veine, la municipalité de St-Sulpice est regroupée avec celle de L'Assomption, alors que L'Épiphanie englobe la ville et la paroisse du même nom.
- ◆ Il est à noter que, selon le plus récent découpage géographique en vigueur, la municipalité de Terrebonne comprend les anciennes villes de Lachenaie, La Plaine et Terrebonne et que celle de Repentigny incorpore celle de Le Gardeur.
- ◆ En date du 28 janvier 2008, les données les plus récentes mises à la disposition du Service de surveillance, recherche et évaluation sont les suivantes :
  - *Fichier des décès* : 2004
  - *Fichier des naissances vivantes* : 2005
- ◆ Malgré le fait qu'il aurait été fort utile pour dresser un profil sanitaire de la population, l'indicateur relatif à l'incidence des tumeurs selon le siège n'est pas présenté dans ce document. Le *Fichier des tumeurs* nécessaire au calcul de cet indicateur n'est actuellement pas disponible, car les responsables de ce fichier au MSSS procèdent à sa révision complète.
- ◆ L'indicateur relatif à la morbidité hospitalière selon la cause (taux d'hospitalisation) n'a pas été considéré dans ce document, car il ne permet pas d'établir un lien clair et net avec l'état de santé d'une population. Le taux d'hospitalisation rend plutôt compte de l'ampleur de l'utilisation d'un service. Il faut également retenir qu'une personne affectée par un problème de santé (ex. : l'asthme) n'est pas forcément hospitalisée.
- ◆ Ce profil ne comprend pas d'indicateur relatif au taux de mortalité par asthme, car un nombre trop restreint de décès est observé dans Lanaudière de 2000 à 2004. Seulement onze décès par asthme sont observés dans toute la région de Lanaudière durant cette période de cinq ans, dont un seul sur le territoire de RLS de Lanaudière-Sud.

- ◆ L'observation des taux de mortalité selon la cause ne pourra malheureusement être effectuée pour des périodes antérieures à l'année 2000. Depuis 2000, la codification des causes de décès est réalisée à partir de la *Classification statistique internationale des Maladies et des Problèmes de Santé connexes, dixième version* (CIM-10). Cette classification étant, sous plusieurs aspects, fort différente de celle de la version antérieure (CIM-9), il est préférable de ne pas comparer des données postérieures à l'année 2000 avec celles des années qui lui sont antérieures (1999, 1998, 1997, etc.). Les données sur la mortalité sont donc présentées pour une seule période, soit celle couvrant les années 2000 à 2004 inclusivement.
- ◆ Les données sur la mortalité sont, entre autres choses, exprimées par des taux standardisés de mortalité. Ces taux expriment le nombre de décès pour 100 000 personnes qui pourrait être observé dans une population donnée si celle-ci avait la même structure par âge que la population de référence. Le taux standardisé de mortalité permet d'établir des comparaisons d'une période à l'autre ou d'un territoire à l'autre en éliminant les différences liées à la structure par âge et au sexe. Il constitue un indicateur permettant de classer et de comparer les niveaux de mortalité les uns avec les autres, ce que ne permet pas le taux brut de mortalité.
- ◆ La comparaison entre les taux standardisés de mortalité est calculée en divisant le taux standardisé de mortalité de la population considérée par le taux standardisé de mortalité d'une autre population, soit celui du Québec et celui de Lanaudière. Le rapport de taux standardisé (RTS) ainsi obtenu permet de déterminer si la population considérée profite d'une sous-mortalité ou si elle est affectée par une surmortalité par rapport à la population qui lui est comparée. L'utilisation d'un test statistique générateur d'intervalles de confiance pour le RTS permet de déterminer si la différence observée entre un territoire donné et le Québec (ou Lanaudière, selon le cas) est statistiquement significative ou non (avec un seuil de signification de 0,05). **Seules les différences statistiquement significatives sont considérées dans ce profil.**
- ◆ Les indicateurs traitant de la périnatalité (pourcentage de bébés prématurés et de petits poids) couvrent deux périodes quinquennales (1996-2000 et 2001-2005).
- ◆ Les lecteurs doivent conserver à l'esprit que les indicateurs sanitaires présentés dans ce document ne permettent pas d'établir avec rigueur des relations de causes à effets entre, d'une part, des habitudes de vie ou des facteurs environnementaux et, d'autre part, les niveaux de mortalité ou la prévalence de problèmes périnataux.
- ◆ Il faut finalement insister sur le fait que les données prennent seulement en compte le lieu de résidence des personnes au moment où l'événement est considéré (décès ou naissance, selon le cas).

## Analyse sommaire des indicateurs

### *Périnatalité*

- ◆ En 2001-2005, les municipalités du territoire de RLS de Lanaudière-Sud, sauf celles de L'Assomption/St-Sulpice, et ses MRC (L'Assomption et Les Moulins) possèdent une proportion de naissances prématurées (moins de 37 semaines de gestation) inférieure à la moyenne lanauoise. Toutefois, seules les municipalités de Repentigny/Charlemagne et de L'Épiphanie ont des proportions de naissances prématurées inférieures à la moyenne québécoise.
- ◆ En 2001-2005, l'ensemble des municipalités et les deux MRC du territoire de RLS de Lanaudière-Sud ont une proportion de naissances de petit poids (moins de 2 500 grammes) inférieure aux moyennes lanauoise et provinciale.

- ◆ Entre 1996-2000 et 2001-2005, sur le territoire du RLS de Lanaudière-Sud, les proportions de naissances prématurées et de naissances de petit poids sont en hausse seulement dans la municipalité de Mascouche. Cet accroissement, relativement important, est de 0,9 et de 0,6 point de pourcentage, respectivement. Il est à noter que les proportions de bébés prématurés et de petits poids se sont accrues dans Lanaudière entre les deux périodes considérées, mais avec une moins forte amplitude (0,2 et 0,1 point de pourcentage, respectivement).

**Tableau 1**  
**Naissances vivantes prématurées et de petit poids selon le territoire de résidence de la mère, municipalités, MRC, RLS, Lanaudière et le Québec, 1996-2000 et 2001-2005 (%)**

	Prématurité (< 37 semaines de gestation)		Petit poids (< 2 500 grammes)	
	1996-2000	2001-2005	1996-2000	2001-2005
Repentigny / Charlemagne	7,7	7,5	5,6	5,5
L'Assomption / St-Sulpice	9,3	9,2	6,4	5,6
L'Épiphanie (V/P)	6,7	5,7	5,6	3,6
Terrebonne	8,1	7,8	5,9	5,3
Mascouche	7,0	7,9	5,0	5,6
MRC L'Assomption	8,0	7,6	5,8	5,3
MRC Les Moulins	7,8	7,8	5,7	5,4
<b>RLS de Lanaudière-Sud</b>	<b>7,9</b>	<b>7,7</b>	<b>5,7</b>	<b>5,4</b>
<b>RLS de Lanaudière-Nord</b>	<b>8,2</b>	<b>8,8</b>	<b>6,4</b>	<b>7,1</b>
Lanaudière	8,0	8,2	6,0	6,1
Le Québec	7,5	7,6	5,9	5,7

Source : MSSS, Fichier des naissances vivantes, 1996 à 2005.

### *Mortalité*

- ◆ À l'exception de L'Assomption/St-Sulpice, toutes les municipalités et les deux MRC du territoire de RLS de Lanaudière-Sud profitent, chez les hommes, d'une espérance de vie à la naissance supérieure à la moyenne régionale. Toutefois, seules Repentigny/Charlemagne ont, chez les hommes, une espérance de vie à la naissance supérieure à celle du Québec. Sauf pour L'Assomption/St-Sulpice, l'écart avec les Québécois est cependant relativement faible (de 0,3 à 0,6 année).
- ◆ Chez les femmes de Repentigny/Charlemagne et de L'Épiphanie, l'espérance de vie à la naissance est supérieure aux moyennes régionale et provinciale. Ce sont les municipalités de L'Assomption/St-Sulpice qui présentent l'espérance de vie à la naissance la plus faible sur le territoire de RLS de Lanaudière-Sud.
- ◆ Aussi bien chez les hommes que chez les femmes, seules Repentigny/Charlemagne et L'Épiphanie possèdent une espérance de vie à 65 ans supérieure à la moyenne régionale. Les municipalités de la MRC des Moulins (Terrebonne et Mascouche) sont donc, à cet égard, défavorisées par rapport à la région de Lanaudière.
- ◆ Par rapport à l'ensemble du Québec, les femmes de L'Assomption/St-Sulpice, de Terrebonne et de Mascouche ont des taux de mortalité générale (toutes causes confondues) significativement plus élevés. Il en est de même pour les hommes de L'Assomption/St-Sulpice, de Terrebonne et de Mascouche. Il importe de noter que l'ensemble des Lanaudoises et des Lanaudois ont des taux de mortalité générale significativement supérieurs à ceux des Québécoises et des Québécois.

- ◆ Une comparaison des taux de mortalité générale des municipalités du territoire de RLS de Lanaudière-Sud avec ceux de la région lanadoise révèle que les femmes et les hommes de Repentigny/Charlemagne profitent d'un plus faible niveau de mortalité. C'est toutefois la situation inverse qui est observée pour les femmes de Terrebonne et de Mascouche, ainsi que les hommes de L'Assomption/St-Sulpice et de Mascouche.
- ◆ Les femmes et les hommes de Terrebonne, ainsi que les hommes de L'Assomption/St-Sulpice et de Mascouche présentent des taux standardisés de mortalité par tumeurs malignes supérieurs à ceux du Québec.
- ◆ La comparaison à l'échelle régionale révèle que seules les femmes de Terrebonne ont une mortalité par tumeurs malignes plus importante que celle de l'ensemble des Lanaudoises.
- ◆ Comparativement aux taux québécois, les taux standardisés de mortalité par tumeur maligne du poumon sont plus élevés chez les femmes et les hommes de Terrebonne et les femmes de Mascouche.
- ◆ Seule la population de Terrebonne (sexes réunis) aurait une mortalité par tumeur maligne du poumon supérieure à celle de l'ensemble lanadois.
- ◆ Les femmes de Terrebonne ainsi que les hommes de L'Assomption/St-Sulpice et de Mascouche ont des taux de mortalité par maladies de l'appareil respiratoire plus élevés que ceux du Québec.
- ◆ La comparaison intrarégionale montre que les hommes de Repentigny/Charlemagne, de Terrebonne et de Mascouche ont des taux standardisés de mortalité par maladies de l'appareil respiratoire inférieurs à ceux de la moyenne lanadoise.
- ◆ La prise en compte de certaines maladies associées à des facteurs de risque environnementaux révèle que les taux standardisés de mortalité des femmes et des hommes de Terrebonne ainsi que les femmes de Mascouche sont plus élevés que ceux de l'ensemble du Québec.
- ◆ Une comparaison des taux de mortalité pour certaines maladies associées à des facteurs de risque environnementaux des municipalités du territoire de RLS de Lanaudière-Sud avec ceux de toute la région lanadoise ne laisse entrevoir aucune différence statistiquement significative.

**Tableau 2**  
**Espérances de vie à la naissance et à 65 ans selon le sexe, municipalités,**  
**MRC, RLS, Lanaudière et le Québec, 2000-2004 (en années)**

**À la naissance**

	Hommes	Femmes
Repentigny / Charlemagne	77,4	82,8
L'Assomption / St-Sulpice	74,3	79,4
L'Épiphanie (V/P)	76,1	84,5
Terrebonne	76,4	80,5
Mascouche	76,2	80,3
MRC L'Assomption	76,6	82,0
MRC Les Moulins	76,3	80,5
<b>RLS de Lanaudière-Sud</b>	<b>76,5</b>	<b>81,3</b>
<b>RLS de Lanaudière-Nord</b>	<b>75,1</b>	<b>81,5</b>
Lanaudière	75,9	81,5
Le Québec	76,7	82,1

**À 65 ans**

	Hommes	Femmes
Repentigny / Charlemagne	16,7	20,8
L'Assomption / St-Sulpice	15,2	18,2
L'Épiphanie (V/P)	17,4	23,3
Terrebonne	16,0	19,0
Mascouche	15,3	18,8
MRC L'Assomption	16,3	20,2
MRC Les Moulins	15,8	18,9
<b>RLS de Lanaudière-Sud</b>	<b>16,1</b>	<b>19,6</b>
<b>RLS de Lanaudière-Nord</b>	<b>16,1</b>	<b>20,2</b>
Lanaudière	16,1	20,0
Le Québec	16,8	20,6

Sources : MSSS, Fichier des décès, 2000 à 2004.

SYLIA, Service de surveillance, recherche et évaluation, DSPE de Lanaudière. Estimation de la population selon le sexe, par municipalité, 2002 (consulté le 28 janvier 2008).

Tableau 3

Taux de mortalité standardisés comparés avec le Québec selon le sexe, toutes causes au diagnostic principal, municipalités, MRC, RLS, Lanaudière et le Québec, 2000-2004 (pour 100 000 personnes)

	Femmes		Hommes		Sexes réunis	
	Taux standardisé	Tendance	Taux standardisé	Tendance	Taux standardisé	Tendance
Repentigny / Charlemagne	543,7		918,8		687,6	
L'Assomption / St-Sulpice	760,0	+	1 355,9	+	957,5	+
L'Épiphanie (V/P)	510,0		917,4		678,1	
Terrebonne	687,5	+	1 004,3	+	816,5	+
Mascouche	714,4	+	1 158,7	+	862,3	+
MRC L'Assomption	587,6		999,7	+	743,9	
MRC Les Moulins	693,8	+	1 034,6	+	827,2	+
<b>RLS de Lanaudière-Sud</b>	<b>632,4</b>	<b>+</b>	<b>1 009,9</b>	<b>+</b>	<b>779,0</b>	<b>+</b>
<b>RLS de Lanaudière-Nord</b>	<b>609,1</b>		<b>1 061,3</b>	<b>+</b>	<b>795,3</b>	<b>+</b>
Lanaudière	614,6	+	1 030,1	+	781,5	+
Le Québec	574,8		926,8		719,6	

Taux de mortalité standardisés comparés avec Lanaudière selon le sexe, toutes causes au diagnostic principal, municipalités, MRC, RLS et Lanaudière, 2000-2004 (pour 100 000 personnes)

	Femmes		Hommes		Sexes réunis	
	Taux standardisé	Tendance	Taux standardisé	Tendance	Taux standardisé	Tendance
Repentigny / Charlemagne	543,7	—	918,8	—	687,6	—
L'Assomption / St-Sulpice	760,0		1 355,9	+	957,5	+
L'Épiphanie (V/P)	510,0		917,4		678,1	
Terrebonne	687,5	+	1 004,3		816,5	+
Mascouche	714,4	+	1 158,7	+	862,3	
MRC L'Assomption	587,6		999,7		743,9	
MRC Les Moulins	693,8	+	1 034,6		827,2	+
<b>RLS de Lanaudière-Sud</b>	<b>632,4</b>		<b>1 009,9</b>		<b>779,0</b>	
<b>RLS de Lanaudière-Nord</b>	<b>609,1</b>		<b>1 061,3</b>		<b>795,3</b>	
Lanaudière	614,6		1 030,1		781,5	

Note : Les taux standardisés significativement supérieurs à celui du territoire de référence sont illustrés par un "+".  
Le symbole "—" représente les différences significativement inférieures.

Sources : MSSS, Fichier des décès, 2000 à 2004.

STATISTIQUE CANADA, Division de la démographie, Estimations de la population. Compilation : Institut de la statistique du Québec, mars 2006.

SYLIA, Service de surveillance, recherche et évaluation, DSPE de Lanaudière. Estimation de la population selon le sexe, par municipalité, 2002 (consulté le 28 janvier 2008).

**Tableau 4**  
**Taux de mortalité standardisés comparés avec le Québec selon le sexe, ensemble des tumeurs malignes<sup>1</sup>,  
municipalités, MRC, RLS, Lanaudière et le Québec, 2000-2004 (pour 100 000 personnes)**

	Femmes		Hommes		Sexes réunis	
	Taux standardisé	Tendance	Taux standardisé	Tendance	Taux standardisé	Tendance
Repentigny / Charlemagne	179,8		332,8		236,0	
L'Assomption / St-Sulpice	251,9		394,5	+	287,2	
L'Épiphanie (V/P)	174,0		306,7		235,9	
Terrebonne	238,9	+	352,9	+	285,3	+
Mascouche	214,5		372,7	+	272,7	+
MRC L'Assomption	192,8		339,7	+	245,9	
MRC Les Moulins	231,9	+	355,5	+	281,3	+
<b>RLS de Lanaudière-Sud</b>	<b>210,3</b>	<b>+</b>	<b>344,9</b>	<b>+</b>	<b>261,3</b>	<b>+</b>
<b>RLS de Lanaudière-Nord</b>	<b>186,9</b>		<b>338,7</b>	<b>+</b>	<b>249,4</b>	
Lanaudière	196,5		339,9	+	253,6	+
Le Québec	185,2		296,2		228,5	

**Taux de mortalité standardisés comparés avec Lanaudière selon le sexe, ensemble des tumeurs malignes<sup>1</sup>,  
municipalités, MRC, RLS et Lanaudière, 2000-2004 (pour 100 000 personnes)**

	Femmes		Hommes		Sexes réunis	
	Taux standardisé	Tendance	Taux standardisé	Tendance	Taux standardisé	Tendance
Repentigny / Charlemagne	179,8		332,8		236,0	
L'Assomption / St-Sulpice	251,9		394,5		287,2	
L'Épiphanie (V/P)	174,0		306,7		235,9	
Terrebonne	238,9	+	352,9		285,3	+
Mascouche	214,5		372,7		272,7	
MRC L'Assomption	192,8		339,7		245,9	
MRC Les Moulins	231,9	+	355,5		281,3	+
<b>RLS de Lanaudière-Sud</b>	<b>210,3</b>		<b>344,9</b>		<b>261,3</b>	
<b>RLS de Lanaudière-Nord</b>	<b>186,9</b>		<b>338,7</b>		<b>249,4</b>	
Lanaudière	196,5		339,9		253,6	

<sup>1</sup>. Les **tumeurs malignes** englobent les codes C00 à C97 de la *Classification statistique internationale des Maladies et des Problèmes de Santé connexes, dixième version (CIM-10)*.

Note : Les taux standardisés significativement supérieurs à celui du territoire de référence sont illustrés par un "+".

Sources : MSSS, Fichier des décès, 2000 à 2004.

STATISTIQUE CANADA, Division de la démographie, Estimations de la population. Compilation : Institut de la statistique du Québec, mars 2006.

SYLIA, Service de surveillance, recherche et évaluation, DSPE de Lanaudière. Estimation de la population selon le sexe, par municipalité, 2002 (consulté le 28 janvier 2008).

Tableau 5

**Taux de mortalité standardisés comparés avec le Québec selon le sexe, tumeurs malignes du poumon<sup>1</sup>, municipalités, MRC, RLS, Lanaudière et le Québec, 2000-2004 (pour 100 000 personnes)**

	Femmes		Hommes		Sexes réunis	
	Taux standardisé	Tendance	Taux standardisé	Tendance	Taux standardisé	Tendance
Repentigny / Charlemagne	51,6		114,5		75,9	
L'Assomption / St-Sulpice	77,0		92,3		82,3	
L'Épiphanie (V/P)	48,2		170,1		103,5	
Terrebonne	81,1	+	139,5	+	102,4	+
Mascouche	89,1	+	103,0		90,3	
MRC L'Assomption	55,7		113,1		78,3	
MRC Les Moulins	82,9	+	129,3	+	98,7	+
<b>RLS de Lanaudière-Sud</b>	<b>68,1</b>	<b>+</b>	<b>119,7</b>	<b>+</b>	<b>87,3</b>	<b>+</b>
<b>RLS de Lanaudière-Nord</b>	<b>56,6</b>		<b>121,9</b>	<b>+</b>	<b>84,1</b>	<b>+</b>
Lanaudière	61,4	+	120,2	+	85,2	+
Le Québec	46,5		100,0		68,2	

**Taux de mortalité standardisés comparés avec Lanaudière selon le sexe, tumeurs malignes du poumon<sup>1</sup>, municipalités, MRC, RLS et Lanaudière, 2000-2004 (pour 100 000 personnes)**

	Femmes		Hommes		Sexes réunis	
	Taux standardisé	Tendance	Taux standardisé	Tendance	Taux standardisé	Tendance
Repentigny / Charlemagne	51,6		114,5		75,9	
L'Assomption / St-Sulpice	77,0		92,3		82,3	
L'Épiphanie (V/P)	48,2		170,1		103,5	
Terrebonne	81,1		139,5		102,4	+
Mascouche	89,1		103,0		90,3	
MRC L'Assomption	55,7		113,1		78,3	
MRC Les Moulins	82,9	+	129,3		98,7	+
<b>RLS de Lanaudière-Sud</b>	<b>68,1</b>		<b>119,7</b>		<b>87,3</b>	
<b>RLS de Lanaudière-Nord</b>	<b>56,6</b>		<b>121,9</b>		<b>84,1</b>	
Lanaudière	61,4		120,2		85,2	

<sup>1</sup>. Les tumeurs malignes de la trachée, des bronches et du poumon sont classées sous les codes C33 (trachée) et C34 (bronches et poumon) dans la *Classification statistique internationale des Maladies et des Problèmes de Santé connexes, dixième version* (CIM-10).

Note : Les taux standardisés significativement supérieurs à celui du territoire de référence sont illustrés par un "+".

Sources : MSSS, Fichier des décès, 2000 à 2004.

STATISTIQUE CANADA, Division de la démographie, Estimations de la population. Compilation : Institut de la statistique du Québec, mars 2006.

SYLIA, Service de surveillance, recherche et évaluation, DSPE de Lanaudière. Estimation de la population selon le sexe, par municipalité, 2002 (consulté le 28 janvier 2008).

Tableau 6

Taux de mortalité standardisés comparés avec le Québec selon le sexe, maladies de l'appareil respiratoire<sup>1</sup>, municipalités, MRC, RLS, Lanaudière et le Québec, 2000-2004 (pour 100 000 personnes)

	Femmes		Hommes		Sexes réunis	
	Taux standardisé	Tendance	Taux standardisé	Tendance	Taux standardisé	Tendance
Repentigny / Charlemagne	57,8		84,9		65,7	
L'Assomption / St-Sulpice	54,6		146,6	+	78,4	
L'Épiphanie (V/P)	28,4		136,4		67,3	
Terrebonne	60,6	+	79,0		67,5	
Mascouche	55,7		123,8	+	76,1	
MRC L'Assomption	54,8		100,6		68,3	
MRC Les Moulins	58,0	+	88,7		68,8	+
<b>RLS de Lanaudière-Sud</b>	<b>56,0</b>	<b>+</b>	<b>93,7</b>		<b>68,5</b>	<b>+</b>
<b>RLS de Lanaudière-Nord</b>	<b>54,1</b>		<b>114,2</b>	<b>+</b>	<b>74,1</b>	<b>+</b>
Lanaudière	54,4	+	106,6	+	71,7	+
Le Québec	43,3		87,1		58,5	

Taux de mortalité standardisés comparés avec Lanaudière selon le sexe, maladies de l'appareil respiratoire<sup>1</sup>, municipalités, MRC, RLS et Lanaudière, 2000-2004 (pour 100 000 personnes)

	Femmes		Hommes		Sexes réunis	
	Taux standardisé	Tendance	Taux standardisé	Tendance	Taux standardisé	Tendance
Repentigny / Charlemagne	57,8		84,9	—	65,7	
L'Assomption / St-Sulpice	54,6		146,6		78,4	
L'Épiphanie (V/P)	28,4		136,4		67,3	
Terrebonne	60,6		79,0	—	67,5	
Mascouche	55,7		123,8	—	76,1	
MRC L'Assomption	54,8		100,6		68,3	
MRC Les Moulins	58,0		88,7	—	68,8	
<b>RLS de Lanaudière-Sud</b>	<b>56,0</b>		<b>93,7</b>	—	<b>68,5</b>	
<b>RLS de Lanaudière-Nord</b>	<b>54,1</b>		<b>114,2</b>		<b>74,1</b>	
Lanaudière	54,4		106,6		71,7	

<sup>1</sup>. Les **maladies de l'appareil respiratoire** englobent les codes J00 à J99 de la *Classification statistique internationale des Maladies et des Problèmes de Santé connexes, dixième version (CIM-10)*.

Note : Les taux standardisés significativement supérieurs à celui du territoire de référence sont illustrés par un "+".  
Le symbole "—" représente les différences significativement inférieures.

Sources : MSSS, Fichier des décès, 2000 à 2004.

STATISTIQUE CANADA, Division de la démographie, Estimations de la population. Compilation : Institut de la statistique du Québec, mars 2006.

SYLIA, Service de surveillance, recherche et évaluation, DSPE de Lanaudière. Estimation de la population selon le sexe, par municipalité, 2002 (consulté le 28 janvier 2008).

**Tableau 7**  
**Taux de mortalité standardisés comparés avec le Québec selon le sexe, certaines maladies associées à des facteurs de risque environnementaux<sup>1</sup>, municipalités, MRC, RLS, Lanaudière et le Québec, 2000-2004 (pour 100 000 personnes)**

	Femmes		Hommes		Sexes réunis	
	Taux standardisé	Tendance	Taux standardisé	Tendance	Taux standardisé	Tendance
Repentigny / Charlemagne	70,2		159,5		104,6	
L'Assomption / St-Sulpice	116,3		136,4		120,0	
L'Épiphanie (V/P)	65,9		194,4		124,4	
Terrebonne	97,0	+	169,0	+	126,0	+
Mascouche	109,2	+	143,3		119,3	
MRC L'Assomption	78,1		155,5		108,1	
MRC Les Moulins	99,7	+	162,0	+	123,8	+
<b>RLS de Lanaudière-Sud</b>	<b>88,1</b>	<b>+</b>	<b>157,8</b>	<b>+</b>	<b>115,3</b>	<b>+</b>
<b>RLS de Lanaudière-Nord</b>	<b>76,9</b>		<b>164,6</b>	<b>+</b>	<b>114,3</b>	<b>+</b>
Lanaudière	81,8	+	160,9	+	114,5	+
Le Québec	68,1		138,7		97,0	

**Taux de mortalité standardisés comparés avec Lanaudière selon le sexe, certaines maladies associées à des facteurs de risque environnementaux<sup>1</sup>, municipalités, MRC, RLS et Lanaudière, 2000-2004 (pour 100 000 personnes)**

	Femmes		Hommes		Sexes réunis	
	Taux standardisé	Tendance	Taux standardisé	Tendance	Taux standardisé	Tendance
Repentigny / Charlemagne	70,2		159,5		104,6	
L'Assomption / St-Sulpice	116,3		136,4		120,0	
L'Épiphanie (V/P)	65,9		194,4		124,4	
Terrebonne	97,0		169,0		126,0	
Mascouche	109,2		143,3		119,3	
MRC L'Assomption	78,1		155,5		108,1	
MRC Les Moulins	99,7		162,0		123,8	
<b>RLS de Lanaudière-Sud</b>	<b>88,1</b>		<b>157,8</b>		<b>115,3</b>	
<b>RLS de Lanaudière-Nord</b>	<b>76,9</b>		<b>164,6</b>		<b>114,3</b>	
Lanaudière	81,8		160,9		114,5	

<sup>1</sup>. Les causes retenues sont les plus importantes en nombre de décès parmi celles reconnues comme pouvant être associées à des facteurs de risque environnementaux (INSPQ, MSSS (coll.) et ISQ (coll.), 2006) :

- Tumeur maligne de l'appareil respiratoire (CIM-10 = C30 à C39)
- Tumeur maligne du rein (CIM-10 = C64 à C66 et C68)
- Tumeur maligne du cerveau (CIM-10 = C71)
- Tumeur maligne de la thyroïde (CIM-10 = C73)
- Autres formes aiguës ou subaiguës des cardiopathies ischémiques (CIM-10 = I24)
- Troubles du rythme cardiaque (CIM-10 = I46.0, I46.9, I47.0 à I47.2, I47.9, I48, I49.0 à I49.5, I49.8, R001, R008 et R012)
- Pneumoconioses et autres maladies pulmonaires dues à des agents externes (CIM-10 = J60 à J64, J68 à J70 et J95.8)
- Anomalies congénitales (CIM-10 = Q00 à Q99)
- Courte gestation et faible poids (CIM-10 = P07)

Note : Les taux standardisés significativement supérieurs à celui du territoire de référence sont illustrés par un "+".

Sources : MSSS, Fichier des décès, 2000 à 2004.

STATISTIQUE CANADA, Division de la démographie, Estimations de la population. Compilation : Institut de la statistique du Québec, mars 2006.

SYLIA, Service de surveillance, recherche et évaluation, DSPE de Lanaudière. Estimation de la population selon le sexe, par municipalité, 2002 (consulté le 28 janvier 2008).

## **En guise de conclusion**

Les données actuellement à notre disposition et présentées dans ce document ne permettent pas de conclure que les niveaux de mortalité de la population du territoire de RLS de Lanaudière-Sud sont, pour les femmes et pour les hommes, systématiquement plus favorables ou moins favorables que ceux de l'ensemble du territoire lanaudois. Les écarts de mortalité avec l'ensemble lanaudois ne sont pas constants selon le sexe, et ce, pour une même municipalité. De plus, la surmortalité, lorsqu'elle est observée, n'est pas reproduite pour toutes les causes de décès considérées dans ce profil.

Par rapport à la moyenne provinciale, le bilan de la mortalité de la population du territoire de RLS de Lanaudière-Sud y est toutefois moins favorable. Ce constat n'est toutefois pas limité à la partie sud de Lanaudière, il concerne également sa partie nord (MRC de D'Autray, de Joliette, de Matawinie et de Montcalm).

Comparativement à l'ensemble de la région de Lanaudière, le bilan périnatal est pour sa part avantageux pour la population du territoire de RLS de Lanaudière-Sud en ce qui concerne la prématurité et le petit poids à la naissance. Face à la moyenne provinciale, seul l'indicateur relatif au petit poids à la naissance est avantageux pour la population de toutes les municipalités du sud du territoire lanaudois.

## **Bibliographie**

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC EN COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC ET L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Portrait de santé du Québec et de ses régions 2006 : les statistiques – Deuxième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec*, Québec, gouvernement du Québec, 2006, 659 p.